

APPEL A LA MOBILISATION

PERTE CONTINUE DU POUVOIR D'ACHAT

Pour la 3^{ème} année consécutive, le pouvoir d'achat des salariés est en recul :

Année	Inflation	Année	Salaires de base	Perte P.A.
2022	5,2%	2023	+ 4,5%	- 0,7%
2023	4,9%	2024	+ 3,6%	- 1,3%
2024	2,0%*	2025	+ 1,5%**	- 0,5%

* Données INSEE Inflation moyenne annuelle 2024

** Proposition de la direction au terme de la 1^{ère} réunion de négociation des NAO 2025 s/sdb < 53K€

soit une perte globale cumulée de 2,5%

REMISE EN CAUSE DES BONUS

La direction a décidé, **unilatéralement**, de remettre en cause le mode de calcul des bonus, en intégrant, pour une large part (20% pour les non managers, 45% pour les managers), des critères de performance liés aux résultats du Groupe. Des critères qui figurent dans le calcul de l'intéressement et qui n'ont aucune raison d'être ajoutés à ceux qui rémunèrent, depuis des années, la performance individuelle.

- ➡ **Le C.S.E. s'est opposé à l'unanimité à cette décision.**
- ➡ **Les Organisations syndicales CFTD et CFE-CGC la refusent également.**

Par ailleurs, nous attendons toujours des explications convaincantes, par la Direction, sur le fait que les sociétés de l'U.E.S., depuis des années, ne perçoivent pas, pour la plupart, de participation, un dispositif obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés qui prévoit la redistribution au profit des salariés d'une partie des bénéfices réalisés (*Code du travail - art. L.3321-1 à 3326-2*).

Comment peut-on nous expliquer que les bonus doivent être en partie assis sur les résultats du Groupe et ne pas l'appliquer au calcul de la participation ??? Deux poids, deux mesures ...

CONDITIONS DE TRAVAIL DEGRADEES

Des situations de harcèlement nous sont remontées, depuis quelques temps, dans un certain nombre de services, qui témoignent d'une part, de la pression excessive exercée sur les salariés du Siège, avec des conséquences sur leur propre santé et d'un manque de ressources humaines.

**CETTE DEGRADATION PROGRESSIVE DES REMUNERATIONS ET DES
CONDITIONS DE TRAVAIL NE CONCOURT PAS A FACILITER L'ADHESION
DES SALARIES DU SIEGE DE GEODIS AU PROJET "AMBITION 2027" !**

**NOUS VOUS APPELONS, DANS LES PROCHAINS JOURS,
A LA MOBILISATION !**